

Thématique : Lutter contre le basculement dans la délinquance et la récidive

GO : Groupe Opérationnel composé des représentants de la commune, du Conseil Départemental, des Services Etat police gendarmerie mission locale, d'associations de prévention spécialisée et de médiation sociale, de centre social, PAEJ, bailleurs sociaux + tout autre acteur en charge d'une mission de service public)

Action	Objectifs de cette action	Public	Repérage	Moyens - outils -	Partenaires physiques et financiers	Évaluation	Difficultés identifiées dans la mise en œuvre de l'action.	Suggestions
<p><b>Médiation sociale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création et réparation du lien social</li> <li>- Prévention et règlement des conflits</li> <li>- établir/rétablir la relation</li> <li>- Intervention auprès du public ou institution pour renforcer la cohésion sociale.</li> <li>- Intervention dans les transports, espace public, dans le domaine social et culturel.</li> </ul>	<p>Améliorer les relations interpersonnelles au sein de l'espace public</p> <p>Renforcer la présence humaine</p> <p>Assurer une fonction d'interface</p> <p>-Apaiser les tensions et régler les conflits</p> <p>Décoder les cultures</p>	<p>Tout public présentant des difficultés sociales, économiques, culturelles ou confronté à un conflit.</p> <p>Libre-adhésion.</p>	<p>Au sein des quartiers, des institutions.</p>	<p>Profil médiateur : titulaire d'un diplôme « Agent de prévention et de médiation » ou disposant d'une formation professionnalisante.</p> <p>Encadrement par un responsable d'équipes.</p>	<p>Collectivités locales bailleurs sociaux associations</p> <p>Forces de sécurité de l'état FIPD</p> <p>Financement politique de la ville</p> <p>collectivités locales GIP</p>	<p>Résolution des conflits entre le public et les institutions.</p> <p>Dans quel(s) lieu(x) la médiation est-elle prioritaire ?</p> <p>Lien effectué entre les structures et le public.</p> <p>Échange facilité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombre d'intervenants nécessaires.</li> <li>-Évaluation avec le responsable d'équipes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Participation active des différentes structures/institutions.</li> <li>Financement de médiateurs sociaux.</li> </ul>	<p>Création d'un livret de « bonne conduite au sein de l'espace public » établi par le public et les institutions concernées.</p> <p>Mettre en place un groupe de suivi (GO du CLSPD)</p>